



MARESAKAO!

BULLETIN TRIMESTRIEL

N°007 JANVIER – FÉVRIER - MARS 2019

VOYAGE DE PRESSE – FRANCE A ANTREMA

Outre ses richesses culturelles, le Site Bioculturel d'Antrema regorge des divers types d'écosystèmes (forêts sèches sur dunes, mangroves, savanes pré-forestières, réserve marine). Elle possède également des richesses faunistiques et floristique considérables. En particulier, la présence des « Sifaka » animaux emblématiques de ce site et de leur place particulière, en tant qu'ancêtres, dans la culture Sakalava a fait la renommée d'Antrema.

A cela s'ajoute une longue liste d'oiseaux, de reptiles et d'amphibiens et des écosystèmes uniques particulièrement bien préservés. Tous ces éléments constituent des atouts majeurs pour la promotion de l'écotourisme, qui figure parmi les objectifs d'Antrema. De ce fait, un voyage de presse, avec des journalistes venant de France, a été organisé. Ce voyage a été fait dans le but de promouvoir le tourisme à Antrema notamment le tourisme villageois. Des appuis techniques et financiers ont été apportés par GIZ et MNHN afin de réaliser cette promotion du tourisme.



Accueil des journalistes



Présentation du Site et ses atouts touristiques par le Coordinateur et le chef du site aux journalistes



Visite de courtoisie chez le Prince d'Antrema



Visite du village d'Antrema et présentation des coutumes Sakalava aux journalistes

EDITORIAL

La ville d'eau de Madagascar : District de Mitsinjo

Le district de Mitsinjo, héberge la première ville d'eau de Madagascar « la ville de Mitsinjo, chef-lieu de District ». En effet, avec les 2 aires protégées, le Site Bioculturel d'Antrema (Katsepy) et le Complexe Mahavavy Kinkony dont 42 lacs pour Antrema et le grand lac Kinkony, un de plus grands lacs pour CMK tous classés « Site Ramsar », zone humide d'importance internationale, le choix du District Mitsinjo, ville d'eau de Ramsar a été judicieux. Qui dit Site Ramsar veut parler de zones humides, d'eau mais aussi de la biodiversité qui y trouve refuge et des services écosystémiques, des biens et des services rendus pour le bien être humain associés. Bénéficie de ces services demande en retour un engagement, un devoir très sérieux de conservation de la nature pour le développement.

Le développement durable qu'on véhicule parle des biens et services rendus par les écosystèmes mais pas seulement d'exploitation. Agissons énergiquement pour la conservation des zones humides pour réduire les effets du changement climatique tel est le thème de la journée mondiale de la zone humide de l'OI en Février 2019.



Lac Sahariaka dans le Site Bioculturel d'Antrema

JOURNEE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

La célébration Régionale de la journée mondiale des zones humides s'est tenue à Antrema le 05 Février 2019. Plusieurs activités ont été menées en collaboration avec les représentants des autorités régionales, communales et locales afin de marquer cette célébration : visite de courtoisie du prince TSIMANENDRY, discours officiel au village d'Andafiroa, restauration des Mangroves, repas communautaire, rencontre sportive, radio crochet avec les élèves des écoles d'Antrema, projection des films documentaires (environnemental), clôture avec un bal populaire.



Poster officiel de la journée mondiale des zones humides



Visite de courtoisie chez le Prince



Inauguration de la stèle



Concours de coloriage lors du radio crochet



Accueil des officiels



Restauration des Mangroves



Distribution des trophées lors de la rencontre sportive



VISITE D'ECHANGE

La cogestion est le type de gestion adopté pour le Site bioculturel d'Antrema. Antrema Miray (AMI), Une plateforme regroupant les associations existantes à Antrema, prend de grandes responsabilités dans la gestion. Une visite d'échange a été organisée et réalisée du 24 au 30 Janvier 2019 pour la population locale d'Antrema à Anja Parc, District d'Ambalavao, Région Haute Matsiatra. Cette visite a été financée par PAGE/GIZ Boeny.

Elle a été faite afin d'apporter un appui sur la gouvernance et de contribuer au renforcement des capacités des partenaires locaux d'antrema pour la gestion durable de ces ressources naturelles en vue de la conservation de la biodiversité.

Cet outil permet aux participants de faire :

- Des échanges de connaissances et de savoirs faire
- De découvrir d'autres coutumes.



Présentation du Anja Parc



Visite de la forêt

Visite des associations
des femmes artisanes

Visite de la pépinière



Echange avec les membres de l'association des apiculteurs



ATELIER DE COORDINATION REGIONALE DU RESEAU MIHARI NORD-OUEST

L'atelier a été réalisé à Ambanja le 27 Février 2019 jusqu'au 28 Février 2019. Tous les membres de la structure, des représentants des différents partenaires à savoir Conservation International de Diego-Suarez, PAGE/GIZ de Diego-Suarez, Madagascar National Parks de toute la Région Nord-ouest, le projet KIBABY de Diego-Suarez, le MNHN de Boeny, WWF de Diego-Suarez, SAGE Nosy Be, WCS Nosy Be, C3, Blue Venturs Ambanja-Mahajamba, OPH Analalava, AMP Anjanjavy, l'Association Famelona d'Ambanja ont été présents à cet atelier. Tous des représentants de chaque LMMA dans la Région Nord-ouest, dont 03 venant de la Région Boeny (Antrema, Boanamaray et Soalala) ont participé à l'atelier.

L'ordre de jour de cet atelier a été : Rapportage des activités et des étapes effectuées par le réseau MIHARI national et régional durant l'année 2018.

- Présentation officielle des membres de la structure régionale et des priorités pour 2019.

- Mise à jour et discussions sur la base de données MIHARI.

- Présentation et validation du PTA régional 2019-2020.

- Présentation et discussion sur le guide LMMA.



Les participants en réunion

Tous les membres des structures
régionales des trois régions

REUNION DE BILAN TRIMESTRIEL DU COMITE DE GESTION

Une réunion a été organisée au camp de base I d'Antrema Aranta, le 23 mars 2019. Sept des dix membres du comité ont assisté à cette première réunion pour l'année 2019. Cette réunion a été présidée par le Chef fokontany, des représentants de la plateforme Antrema Miray, le président de l'association du tourisme villageois, la représentante de l'association de l'artisanat, le représentant de l'association des apiculteurs, les représentants des VNA, KMDT et MNHN. L'ordre du jour a été le suivant :

- **Rapportage** : des activités effectuées en 2018 dans le cadre du financement FAPBM, du CEPF, du PAGE/GIZ Boeny,
- **Rapportage** des réalisations pendant le premier trimestre 2019.
- **Présentation du PTA 2019 et du T1 2019** : présentation des activités prévues pour le prochain trimestre.
- **Présentation du chronogramme** pour le second trimestre
- **Présentation des bulletins trimestriels MARESAKAO** en version française et KOEZY en version malagasy.



Réunion du COGE à Antrema Camp de base I

CONSERVATION, SECURISATION PHYSIQUE ET ACTIVITES DE CONSERVATION DIRECTES DU SITE BIOCULTUREL D' ANTREMA

Patrouille et visite de sécurisation

Au total, 03 visites réparties en 24 patrouilles ont été effectuées durant ce premier trimestre 2019. 12 patrouilles ont été réalisées par les VNA (Vaomeran'ny Ala), 02 par les KMDT (Aro motro), 04 par les VOI (Ambanjabe et Ampampamena), 02 par le CEEF (Cantonement Mitsinjo), 03 par les Agents et les personnels de la NAP et 01 par les Agents Pêche Mitsinjo.



Patrouille des VNA dans la partie terrestre de la NAP (forêt sèche, le long des côtes, dans les mangroves)



Patrouille dans le parc et les autres chenaux



Patrouille dans les mangroves et sensibilisation dans les villages environnants

Plusieurs délits ont été rencontrés durant ces patrouilles :

- Coupes illicites
- Campement illicite
- Exploitation illicite Raphia
- MALIRA : filet de petites mailles et d'une grande longueur
- Collecte illicite d'huitre
- Carbonisation
- Destruction des panneaux
- Campements illicites



Campement illicite à Belemoka



Destruction des panneaux
le long de la RNT 19



Carbonisation près de la limite
de l'AP



Filets à petites mailles saisis,
partie CMK



Coupes illicites des forêts sèches



Collecte illicite d'huitres

Descente du Canforêts du Mitsinjo

L'équipe du Canforêt Mitsinjo a été composée du Chef Cantonnement, lui-même et son collaborateur. Durant ce premier trimestre, 02 patrouilles ont été effectuées par cette équipe dans la NAP Antrema. Des séries de sensibilisation au reboisement communautaire et leur suivi ont été réalisées. Des patrouilles et des contrôles forestiers ont été effectués dans la partie terrestre (Belemoka, Besokatra, PK 13) et dans la partie maritime (partie limitrophe avec la NAP CMK au sud).



Patrouille aux alentours du PK 13



Constatation de la destruction
des panneaux



Saisie de charbon à Antafakely
partie CMK



Sensibilisation à Antafiakely,
partie CMK



Suivi de réboisement à Belemoka, Masokoamena, Antrema



Descente des agents de la pêche

Une patrouille a été réalisée durant ce trimestre. Ces agents de la pêche ont été accompagnés par les agents de l'AP et des « Polisin'ny Rano » du VOI FMTA d'Ambanjabe, les agents de l'AP et le Responsable de conservation.

Leurs missions avaient pour objectifs de :

- Contrôler et de surveiller toutes les activités de pêche dans le site bioculturel d'Antrema, ainsi que dans la zone limitrophe avec l'aire protégée Complexe Mahavavy Kinkony.
- Sensibiliser les pêcheurs des villages et campements visités, à respecter les normes de la pêche, d'aider les VOI lors des patrouilles dans la zone transférée.



Contrôle d'un boutre
à Antsahelika



Série de sensibilisation à Ambarokely, Boeny Aranta, Antsikiry



Descente des autorités régionales et locales

Le Site Bioculturel d'Antrema fait partie des nouvelles aires protégées où la gestion est de type cogestion entre le promoteur, les communautés et les autorités locales. 03 visites composées de 03 patrouilles ont été effectuées par l'équipe de la Mairie de Katsepy, les communautés locales et l'équipe du District du Mitsinjo ou de la Région Boeny.



Sensibilisation des communautés
locales



Contribution au contrôle avec les autorités régionales



Descente équipe DREED

La DREED représente le ministère tutelle de la NAP au niveau régional. Durant ce premier trimestre, une descente a été effectuée par son équipe. Cette équipe a été formée par le responsable de lutte contre les feux de brousse et le responsable de reboisement. Des séries de sensibilisation sur la lutte contre les feux de brousse ont été effectuées de Masokoamena, Antrema, Ambalarano, Belemoka. Des suivis de reboisement ont été réalisés. Des rappels sur les législations en vigueur et des sanctions communautaires ont été effectués.



Sensibilisation à Bako
et à Antrema



Suivi des reboisements



Descente équipe pêche

Une descente a été faite par l'équipe de la Direction régionale de la pêche durant ce premier trimestre. L'équipe a été renforcée par les membres de VOI d'Ambanjabe, des VNA et surtout par des représentants de MNHN. Huit localités, villages et campements des pêcheurs (Ambanjabe, Ambondrokely, Antsikiry, Antsahelika, Boeny Aranta, Maronono, Antafiakely, Andanivato), ont été visités et font l'objet de sensibilisation.



Sensibilisation à Maronono



L'équipe en pleine mer

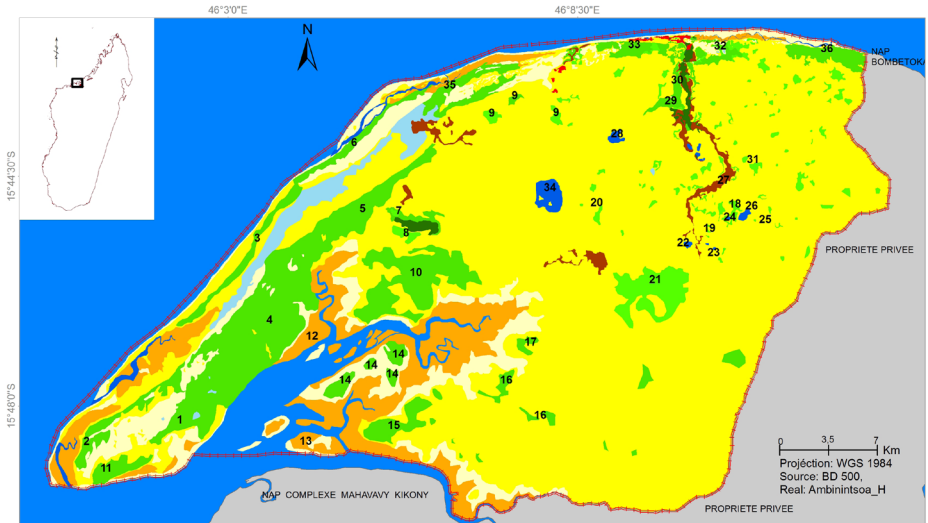
SUIVI ECOLOGIQUE

Suivi de la ceinture bleue

Trois suivis de la ceinture bleue ont été faits avec la participation des VNA, des Aro Motro et des VOI durant ce premier trimestre.



Suivi dans les chenaux des mangroves



Légendes:

— limite NAP Antrema
 Zone périphérique

Localisation

- 1 Potse
- 2 Benano
- 3 Antobe
- 4 Ambovongidro
- 5 Andolon'omby

- 6 Ambolovan'ny Baony
- 7 Antsely
- 8 Madio be
- 9 Masika Akomba
- 10 Ankona
- 11 Mataimotro
- 12 Ambato

- 13 Ankomaniera
- 14 Antsakan'Ala
- 15 Antany Manoniny
- 16 Ambovon-Koera
- 17 Ankok'Ala
- 18 Ambalia
- 19 Andranogila
- 20 Poise

- 21 An'Ala be
- 22 Matsabory Doany be
- 23 Katoko
- 24 Matsabory be
- 25 Betsiriry
- 26 Bodomera
- 27 Ampisaran'Akoho
- 28 Matsabory Maro

- 29 Aty Alan'ny Matsabory Maro
- 30 Koava
- 31 Ampobobe
- 32 Matsabory Andolo
- 33 Badrala
- 34 Lac Sariaika
- 35 Aty alan'ny Bako
- 36 Aty alan'ny Phare

Végétation

- Forêts sèches
- Mangroves
- Marais
- Raphia
- Savanes
- Lac permanent
- Lac temporaire
- Sables, Tannes

Carte de zones de conservation

Partenaires

Adresse

Site Bioculturel Antrema
 Villa de l'avenir
 La corniche, Mahajanga, Madagascar

Adresse Mail

antremakatsepy@gmail.com

Facebook

NAP Antrema, Site Bioculturel

Site web

www.antrema.com